



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Suite à l'incendie survenu à la rue du Seyon 27 et à l'impossibilité pour ses anciens résidents de regagner leur logement

La Ville soutient les locataires

Hier en début de soirée, la Ville de Neuchâtel a appris avec tristesse que les locataires de l'immeuble sis à la rue du Seyon 27 ne pourraient regagner leur logement. Ses différents services se sont immédiatement mobilisés afin que chaque personne retrouve un hébergement.

Le violent incendie qui a éclaté samedi 8 juin au numéro 27 de la rue du Seyon a nécessité l'évacuation de la vingtaine de locataires de l'immeuble. Ceux-ci ont trouvé refuge à l'abri PC de la Rosière. Compte tenu de l'incertitude quant à leur devenir, le SIS de la Ville de Neuchâtel a décidé la semaine dernière de prolonger d'une semaine leur accueil à la Rosière. Actuellement, l'abri héberge une dizaine de personnes. Mais il s'agit d'un accueil d'urgence, qui prendra fin ce mercredi.

Compte tenu toutefois de la tournure des événements – la gérance immobilière a informé ce jour les locataires que ceux-ci ne pourraient réintégrer leur logement –, la Ville de Neuchâtel a décidé de venir en aide aux locataires autant que faire se peut. Quelques solutions de relogement ont déjà été trouvées.

Les Autorités de la Ville s'engagent à tout mettre en œuvre pour que chaque locataire trouve un logement.

Neuchâtel, le 17 juin 2013

Le Conseil communal